



Elaboration du volet régional du Plan Stratégique National (PSN) de la PAC

Volet INSTALLATION



nouvelle-aquitaine.fr

INTRODUCTION



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



Jean-Pierre RAYNAUD - Vice-président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



Philippe de GUENIN - Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



Julien ROUGER- Chambre régionale d'agriculture



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



Charlotte NOMME - Directrice de l'Agriculture des Industries Agroalimentaires et de la Pêche



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



Déroulé du Groupe Thématique PSN Installation

1. Éléments de contexte et de calendrier
2. Programmation 2014 – 2020 : bilan et enseignements à tirer ?
3. PAC Post 2020 : quels leviers pour répondre à l'enjeu du renouvellement générationnel en agriculture ?



Partie 1 : Eléments de contexte et calendrier



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



Marie DARLET

Sous-Directrice en charge du FEADER



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

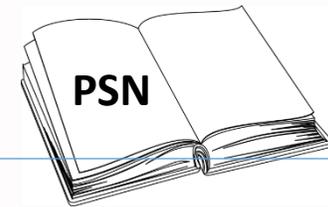
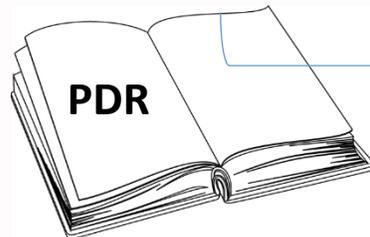


Programmation 2014 - 2020

Transition 2021 - 2022

Programmation 2021 - 2027

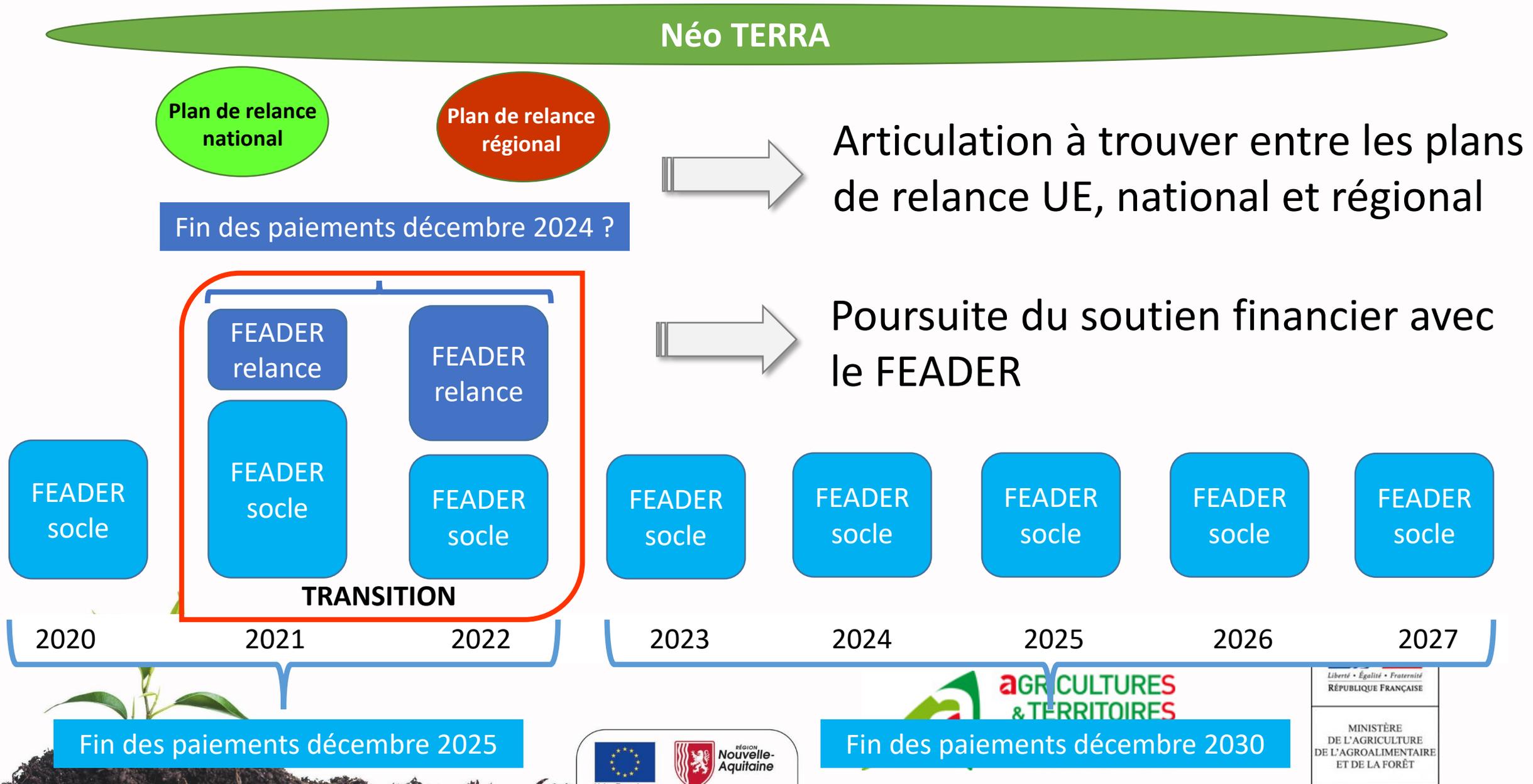
Un cadre réglementaire commun



€€ Un cadre budgétaire commun €€

€€ Plan de relance €€
Next Generation UE





FEADER 2014 – 2020

Régions Autorités de gestion

FEADER SIGC
ICHN
MAEC
BIO

FEADER HSIGC
Natura 2000, DJA,
Prédation

FEADER HSIGC
Autres mesures

Cadre national

TRANSITION 2021 - 2022



FEADER 2023 – 2027

Etat Autorité de gestion

**Pilotage
Instruction
Financement
par l'Etat**

FEADER SIGC
ICHN

FEADER HSIGC
Prédation – Risques

**A minima copilotage
Différentiation
NAQ - BREIZH** ?

FEADER SIGC
MAEC – BIO

**Pilotage, Instruction
Financement
par la Région**

FEADER HSIGC
Autres mesures

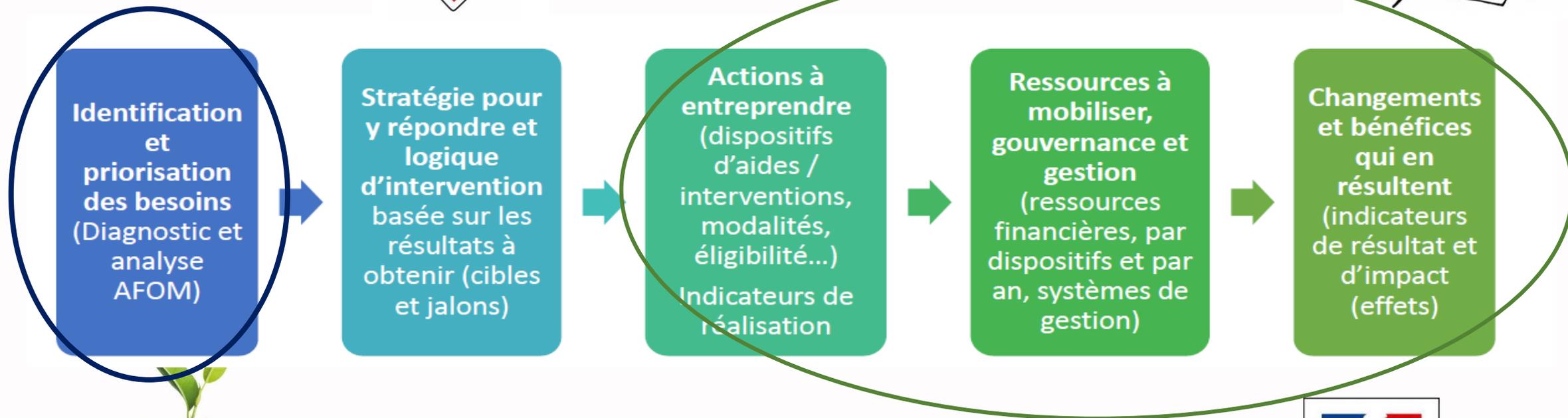


Etapes d'élaboration du PSN : un document NATIONAL co-construit Etat-Régions

Déjà réalisées



Reste à faire



PLAN STRATEGIQUE NATIONAL

1^{er} Pilier – Aides FEAGA

Le Fonds européen agricole de garantie finance principalement les aides directes aux agriculteurs et les mesures régissant ou soutenant les marchés agricoles.
Il intervient à hauteur de 100 % de la dépense générée par ces mesures dites du 1^{er} pilier.

Aides hors PSN	Aides directes	Aides sectorielles
Promotion (marché intérieur et pays tiers)	AIDES AU REVENU : - AIDE DE BASE - AIDES COUPLÉES - PAIEMENT REDISTRIBUTIF	Interventions sectorielles : - Programmes opérationnels (fruits et légumes, huile d'olive, autres secteurs) - Programmes nationaux (apiculture, viti-viniculture)
POSEI (Outre-Mer)		
Organisation commune de marché	Aide complémentaire au revenu pour les jeunes agriculteurs	
Réserve de crise	NOUVEAUTÉ DANS LES AIDES DU FEAGA : Eco-régime, le programme environnemental et climatique	

2^{ème} Pilier – Aides FEADER

Le Fonds européen agricole pour le développement rural finance les aides au développement rural, selon des taux d'intervention variables en fonction de la mesure et des territoires. Le reste de l'aide est apportée par le budget de l'Etat ou des collectivités.

Echanges de connaissances et d'informations
Investissements
Coopération (innovation, développement local)
Zones soumises à des désavantages spécifiques (Ex. Natura2000 ...)
Installation de jeunes agriculteurs et démarrage d'entreprises en milieu rural
Gestion des risques
Engagements en matière d'environnement et de climat (MAEC et aides bio)
Zones soumises à des contraintes naturelles ou spécifiques (zones de montagne, par exemple)

1 seul document intégrant 1^{er} et 2nd pilier = PSN

2nd pilier FEADER :
de 20 mesures à 8 types d'intervention



Champ d'intervention Région



2023

Des documents à écrire en parallèle

- CADRE LEGAL fixant les types d'interventions possibles
- *En cours d'adoption*

Règlements UE

PSN

- Cadre de mise en œuvre définissant les grands principes d'interventions en France

- Dispositifs régionaux décrivant les types de projet potentiels et leurs conditions de financement

Volet régional PSN



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



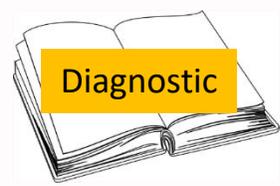
AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

- 10 objectifs de la PAC post 2020
- OS A : Revenu
- OS B : Compétitivité
- OS C : Filières
- OS D : Climat
- OS E : Ressources nat.
- OS F : Biodiversité
- OS G : JA
- OS H : Dev^t local
- OS I : Exigences sociétales
- OS T : Innovation



VOLET REGIONAL DU PSN



BESOINS



S
T
R
A
T
E
G
I
E

Interventions FEADER

- Bénéficiaires
- Projets éligibles
- Principes de sélection
- Maquette financière
- indicateurs

Articulation avec d'autres fonds UE

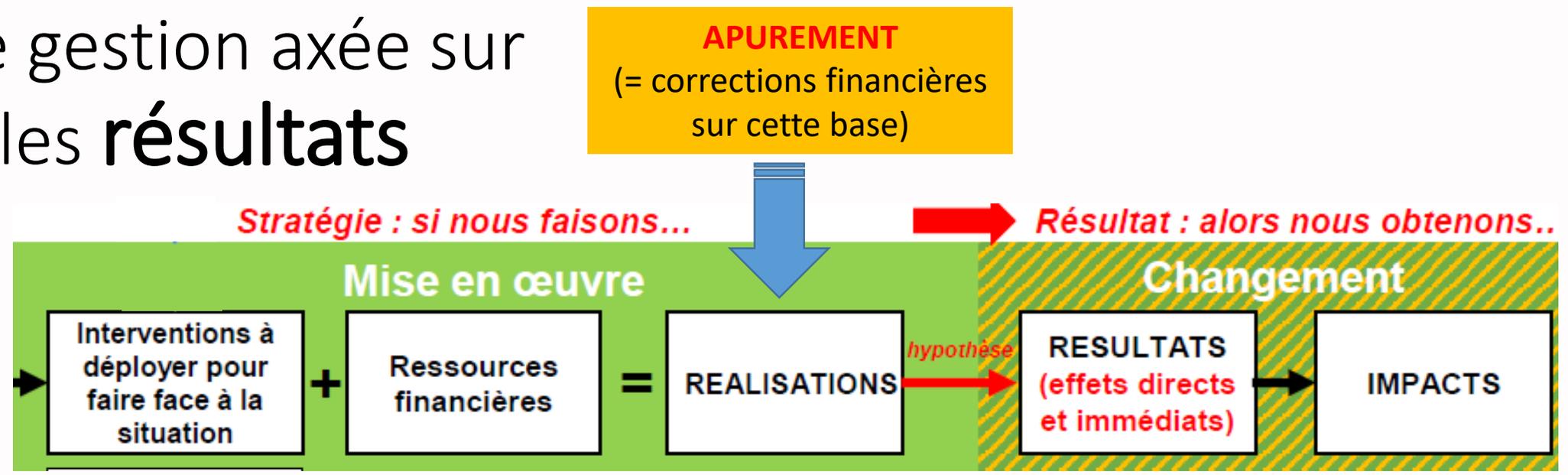
Dispositifs hors FEADER

6 axes stratégiques en NAQ (2)

- Réussir la **transition agro-écologique**
- Encourager et accompagner l'**installation de nouveaux agriculteurs**
- Maintien de l'activité en zone de **Montagne**
- Soutenir les **revenus** des agriculteurs et garantir une meilleure répartition au sein de la **chaîne de valeur**
- Créer un **environnement favorable au développement de la filière bois**
- Appuyer le **développement local** et les **approches territoriales**



Une gestion axée sur les résultats



DJA

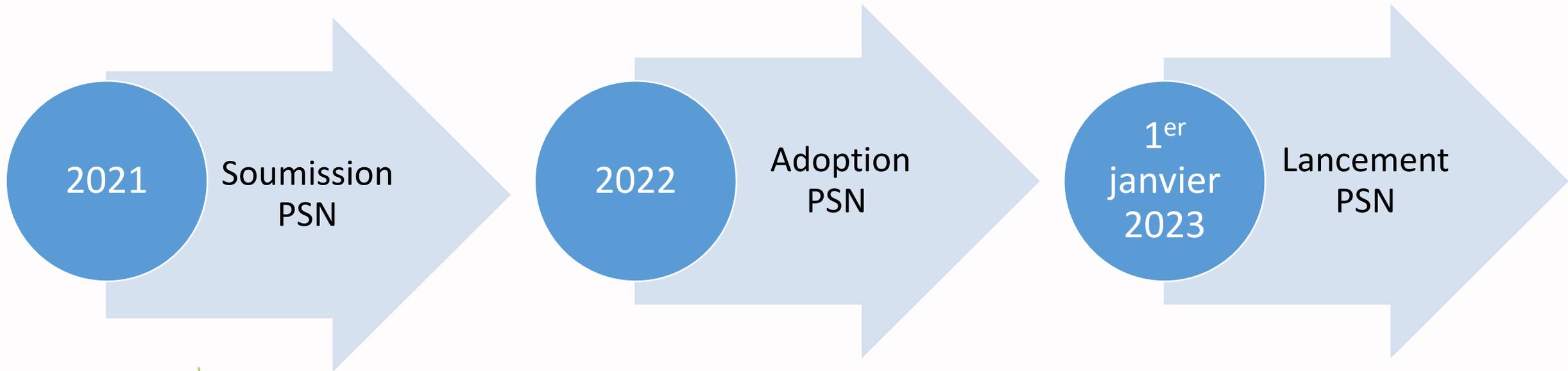


Montant unitaire moyen annuel = montants alloués annuellement / réalisations envisagées

R.30 Nbre JA qui créent une exploitation avec le soutien de la PAC

La logique de l'apurement financier...
Je prévois d'acheter 10 chaises pour 100 € soit un montant unitaire moyen de 10 € la chaise.
J'en achète 20 pour 100 € soit un montant unitaire moyen réel de 5 € la chaise => 😊
J'en achète 8 pour 100 € soit un montant unitaire moyen réel de 12,5 € la chaise => 😞, apurement financier de 2,5 €

Calendrier national d'élaboration du PSN



Les étapes de la concertation régionale avec le partenariat : vers la V0 du volet NAQ du PSN...

Préparation du futur cadre de mise en œuvre et de l'outil informatique de gestion du FEADER

13 Novembre 2019

Lancement de la
concertation sur la future
PAC

Juin à septembre 2020

Concertation technique :
Région / DRAAF / Chambre
Agriculture et organisations
professionnelles

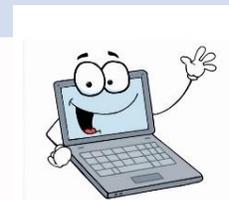
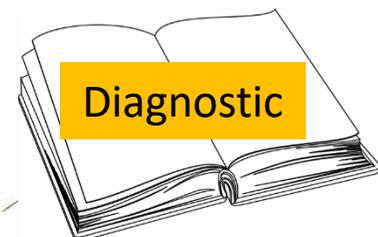
**Octobre à novembre
2020**

Concertation politique
avec le partenariat par
groupe thématique

10 Décembre 2020

Session plénière

Consultation en ligne
du 10 au 20/11



Les étapes de la concertation régionale avec le partenariat : ... jusqu'au démarrage de la future programmation

...Préparation du futur cadre de mise en œuvre et de l'outil informatique de gestion du FEADER

Février 2021

Contribution NAQ au PSN sur la base de la VO validée en décembre

Fin S1 2021

Reprise de la concertation sur élaboration des dispositifs et répartition budgétaire

Fin 2021

Version finale du volet NAQ PSN

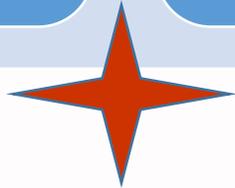
2022

Ecriture des dispositifs régionaux d'intervention (AAP)

1^{er} janvier 2023

Démarrage de la programmation

Elections régionales

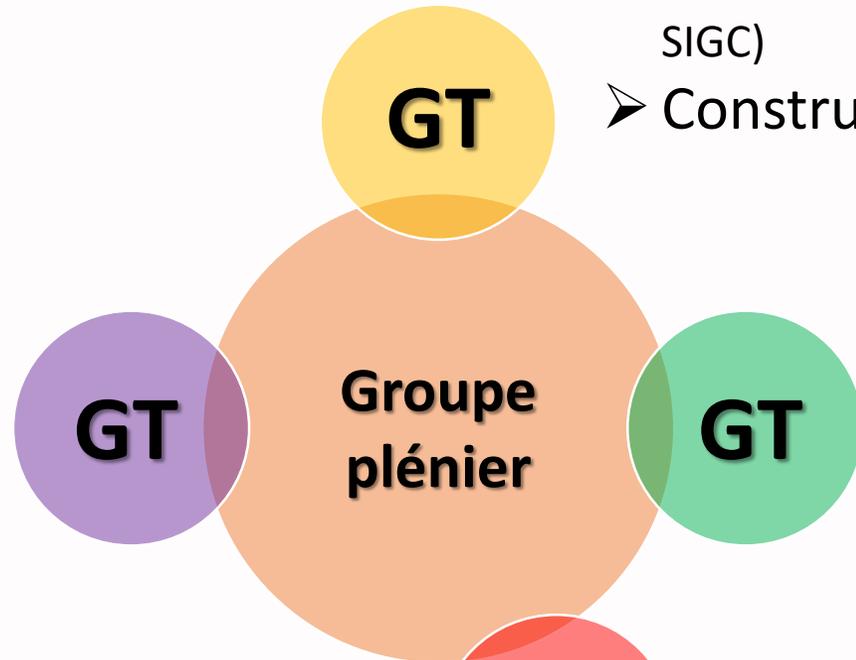




2 OBJECTIFS :

- Contribuer au volet national du PSN (1^{er} pilier, 2nd pilier SIGC)
- Construire le volet régional du PSN

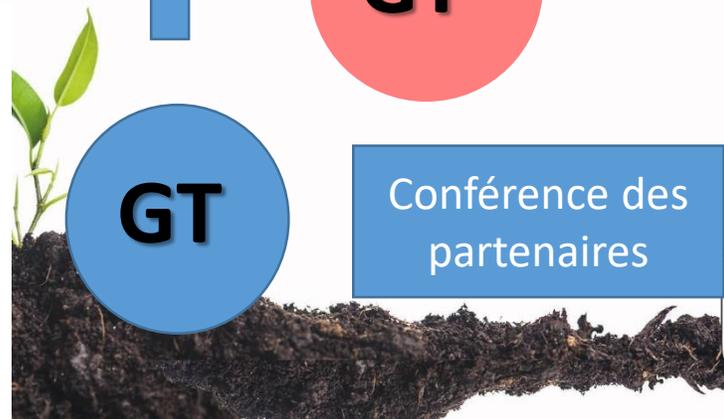
FEADER



- ✓ Groupe thématique Forêts – 13/10 Bordeaux
- ✓ Groupe thématique Montagne – 13/10 Bordeaux
- ✓ Groupe thématique Approche territoriale (// concertation FEDER – FSE) - 14/10 webinaire
- ✓ Groupe thématique Installation et renouvellement générationnel – 15/10 Limoges
- ✓ Groupe thématique Transition – 12/11 Poitiers

FEDER-

FSE



Conférence des partenaires



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



Partie 2 : Programmation 2014 – 2020 : bilan et enseignements

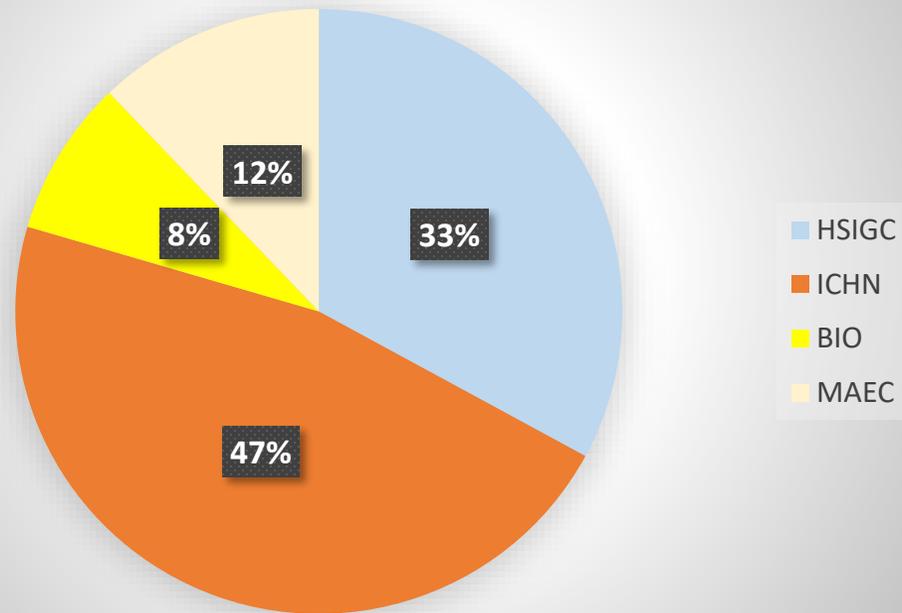


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



Rappel des éléments budgétaires 2014-2020 : 1,6 Milliards € FEADER

FEADER Nouvelle-Aquitaine

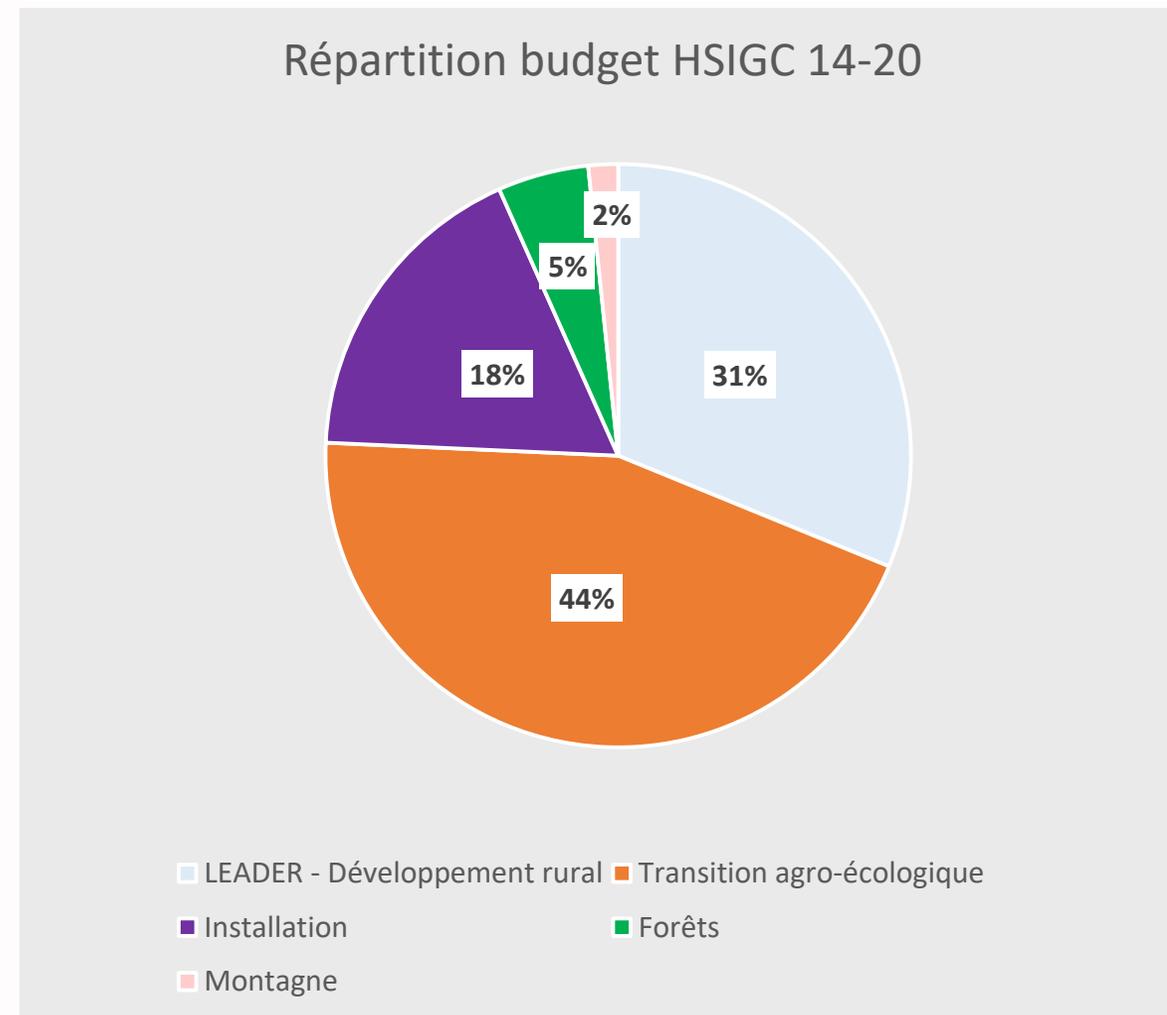


Thématiques		Budget 14 – 20
HSIGC		542,8 M€
SIGC	ICHN	767,8 M€
	BIO	137,5 M€
	MAEC	200 M€
TOTAL		1 648 M€



Rappel des éléments budgétaires 2014-2020 : 1,6 Milliards € FEADER

Thématiques HSIGC (hors AT)		Budget 14 – 20
LEADER – Dév rural		152,2 M€
Transition	PCAE	139,5 M€
	Agro-alimentaire	38,6 M€
	Envi / NAT 2000	23,3 M€
	Coopération / Filières	15,8 M€
Forêts (hors Klaus)		24,5 M€
Montagne (hors prédation)		8 M€
DJA		86 M€
TOTAL		487,9 M€



L'expérience 2014 – 2020 : Un enjeu de SIMPLIFICATION

- Apprendre de notre expérience
- FEADER = un outil financier majeur au service des politiques régionales
- Prendre en compte le coût administratif du FEADER
- Recourir à des coûts simplifiés (barèmes, forfaits, etc.)
- Innover sur les types de financement : subventions et instruments financiers



Nicolas ILBERT- Sous-Directeur en charge de l'Installation, l'Hydraulique, la Montagne et la Pêche

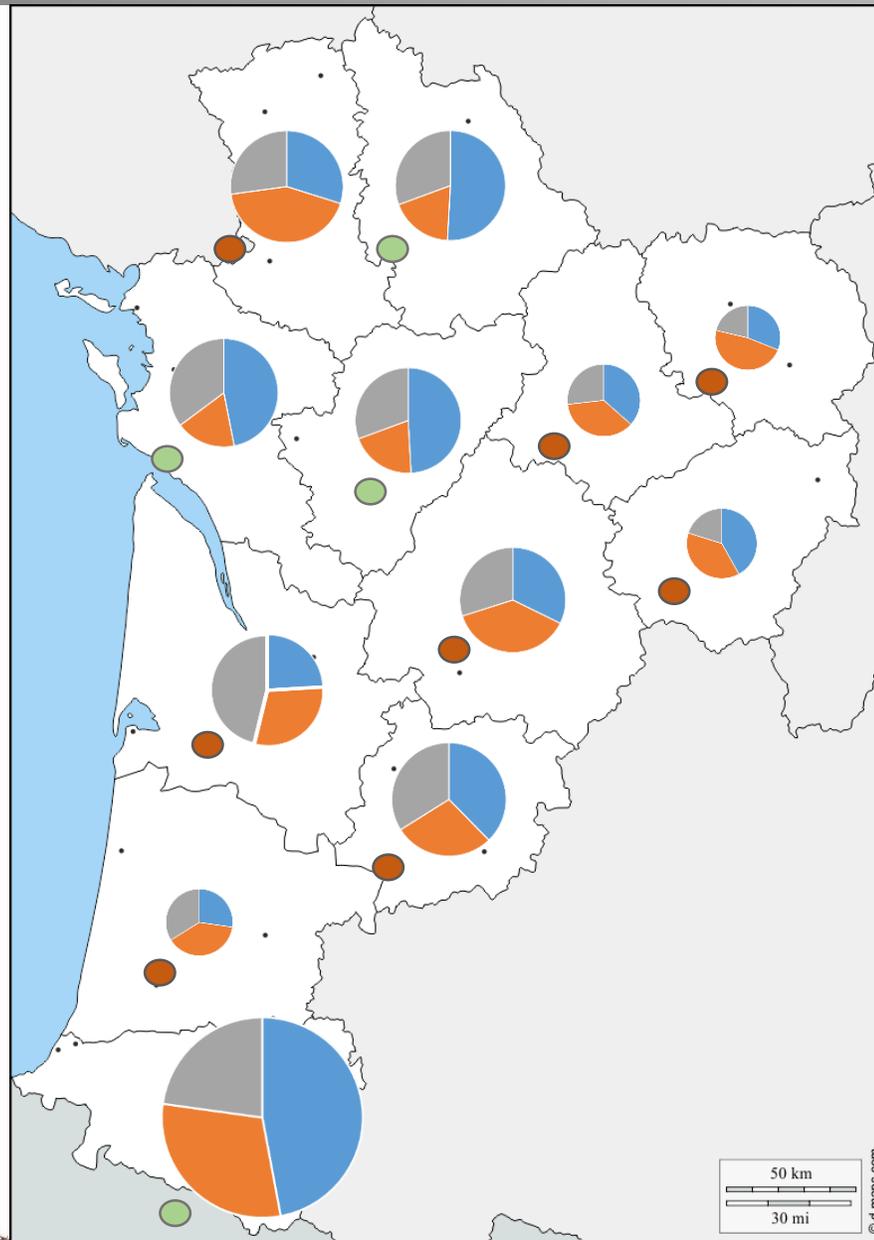
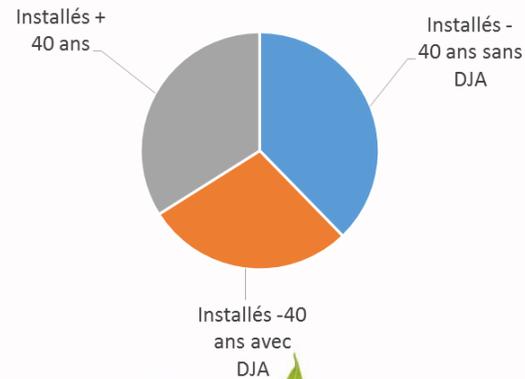


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

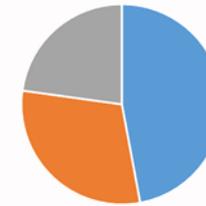


Tendance du taux de renouvellement (% installés/nombre total agriculteurs) rapport à la moyenne régionale (3,2%) :

- supérieur à la moyenne
- inférieur à la moyenne



Données 2018 installations hors transferts entre époux



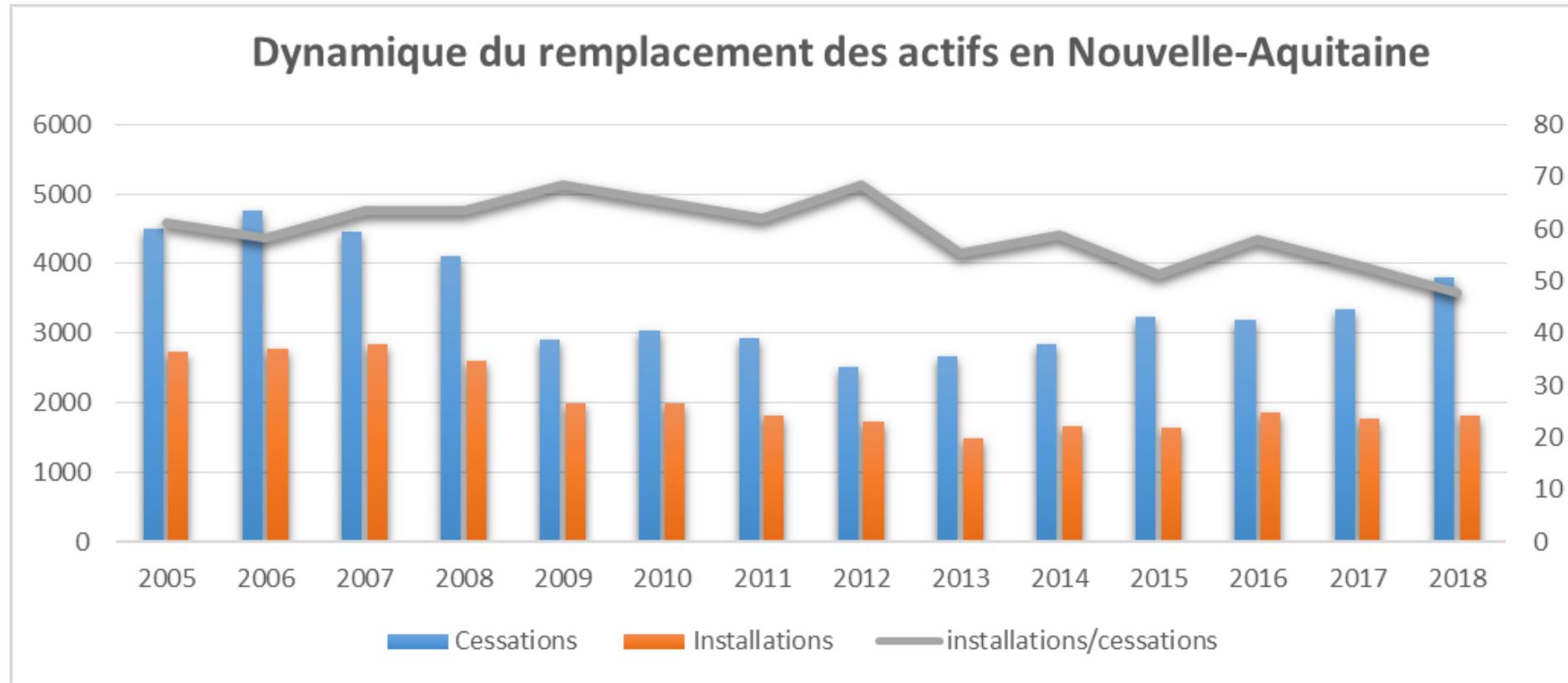
PA : 342 installations



Entre 150 et 200 installations



Moins de 125 installations



1^{er} pilier PAC

Complément JA +
prioritaire sur
attribution de
DBP

Exonérations

...

- Partielles de cotisations MSA
- Abattement TFNB
- Abattements fiscaux

AITA

6 volets

- PAIT
- Conseil
- Préparation
- Suivi
- Transmission
- Communication /animation

DJA

Prêts d'Honneur

Pour les hors
DJA

PCAE

Aides aux
investissements :
priorité aux NI et
bonification

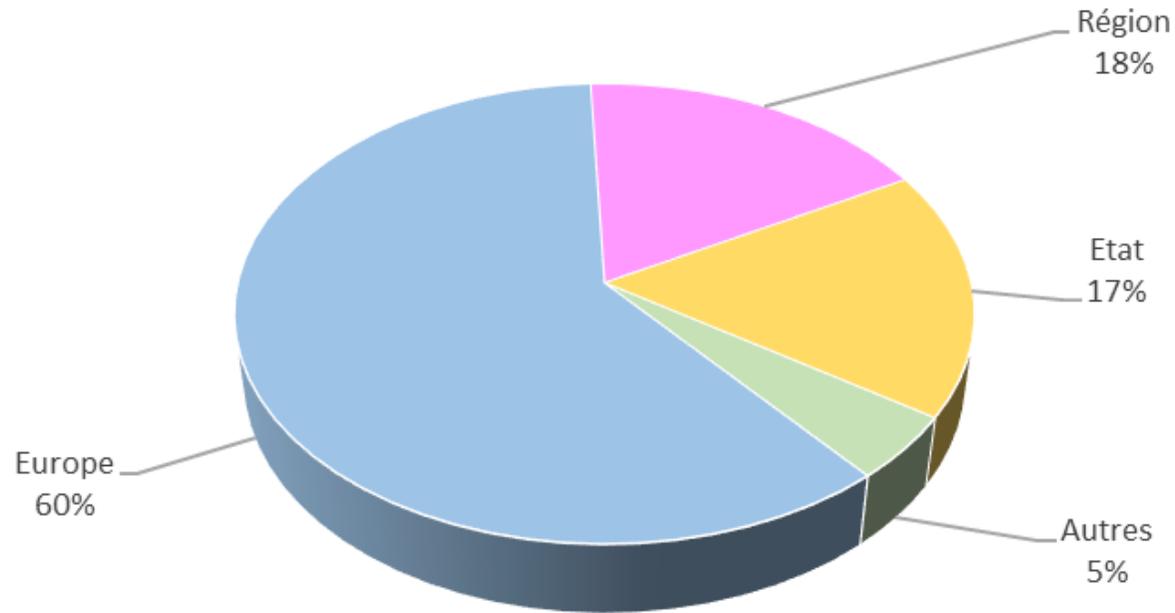
Diagnostics, études et suivis

Foncier

Stockage,
portage et
garantie de
fermage

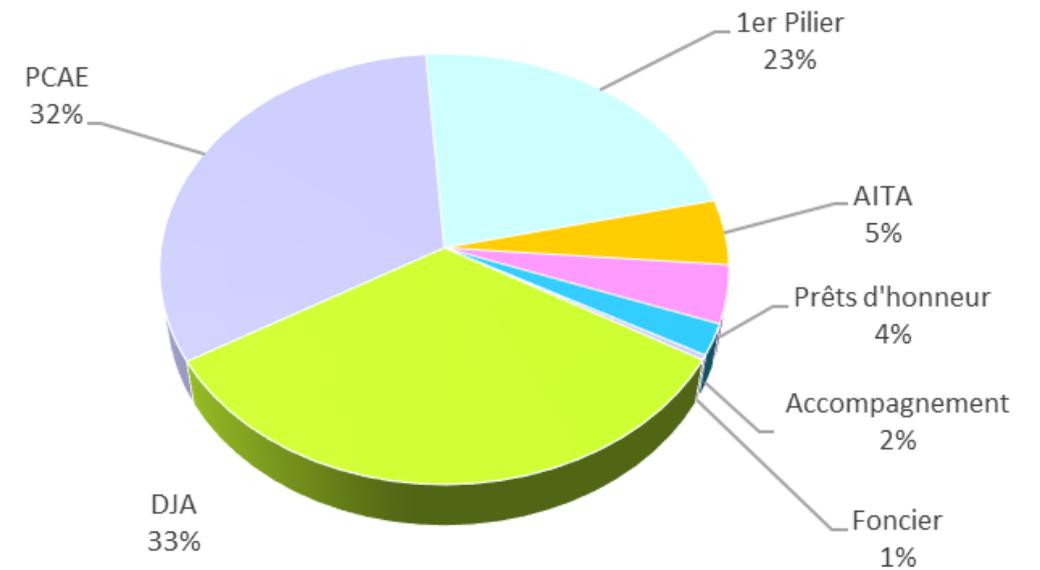


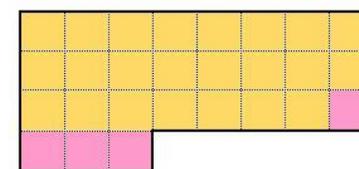
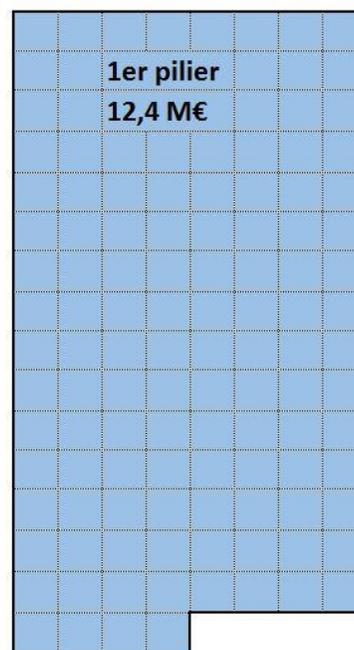
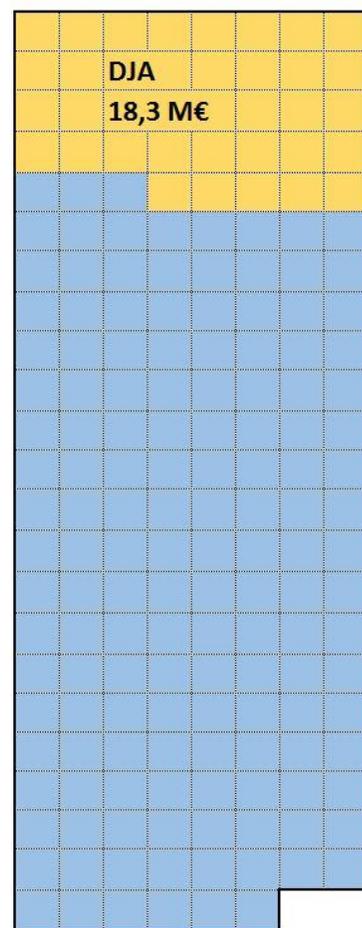
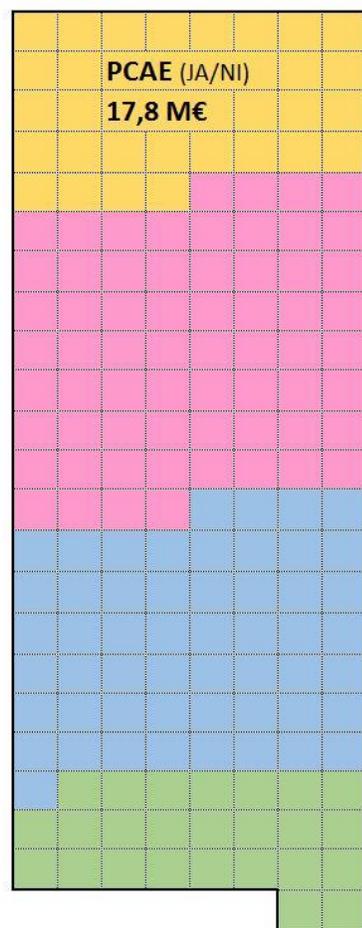
Répartition financière totale



55,1 M€/an

Répartition financière par dispositif

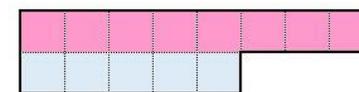




AITA
2,7 M€



Prêt d'honneur
2,4 M€



Accompagnement
1,3 M€

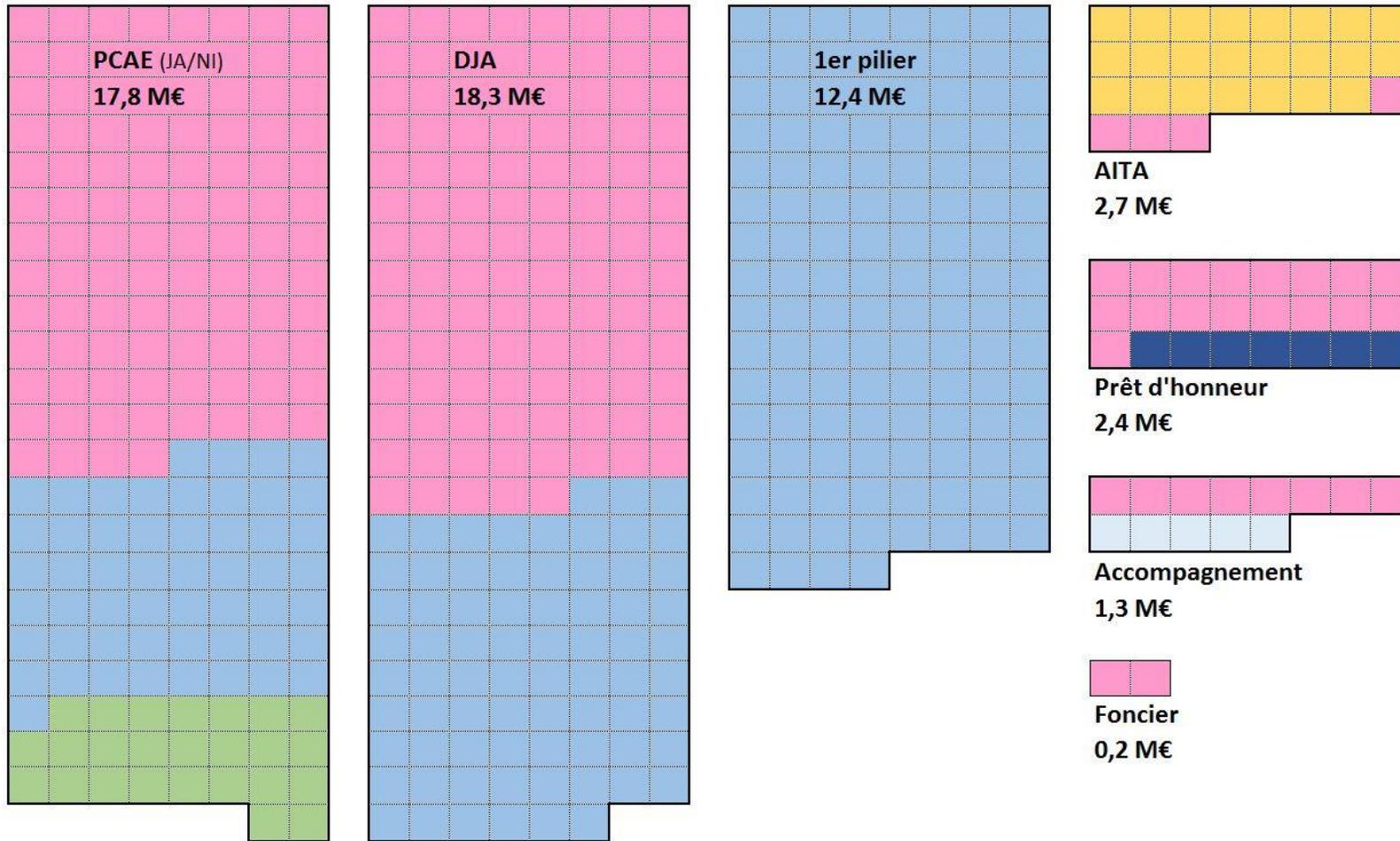
Foncier
0,2 M€

Un carré = 100 000 €

Crédits Etat
 Crédits région

 Crédits Europe (FEADER, 1er pilier, FEDER, FSE)
 Autres (Agences, Départements)

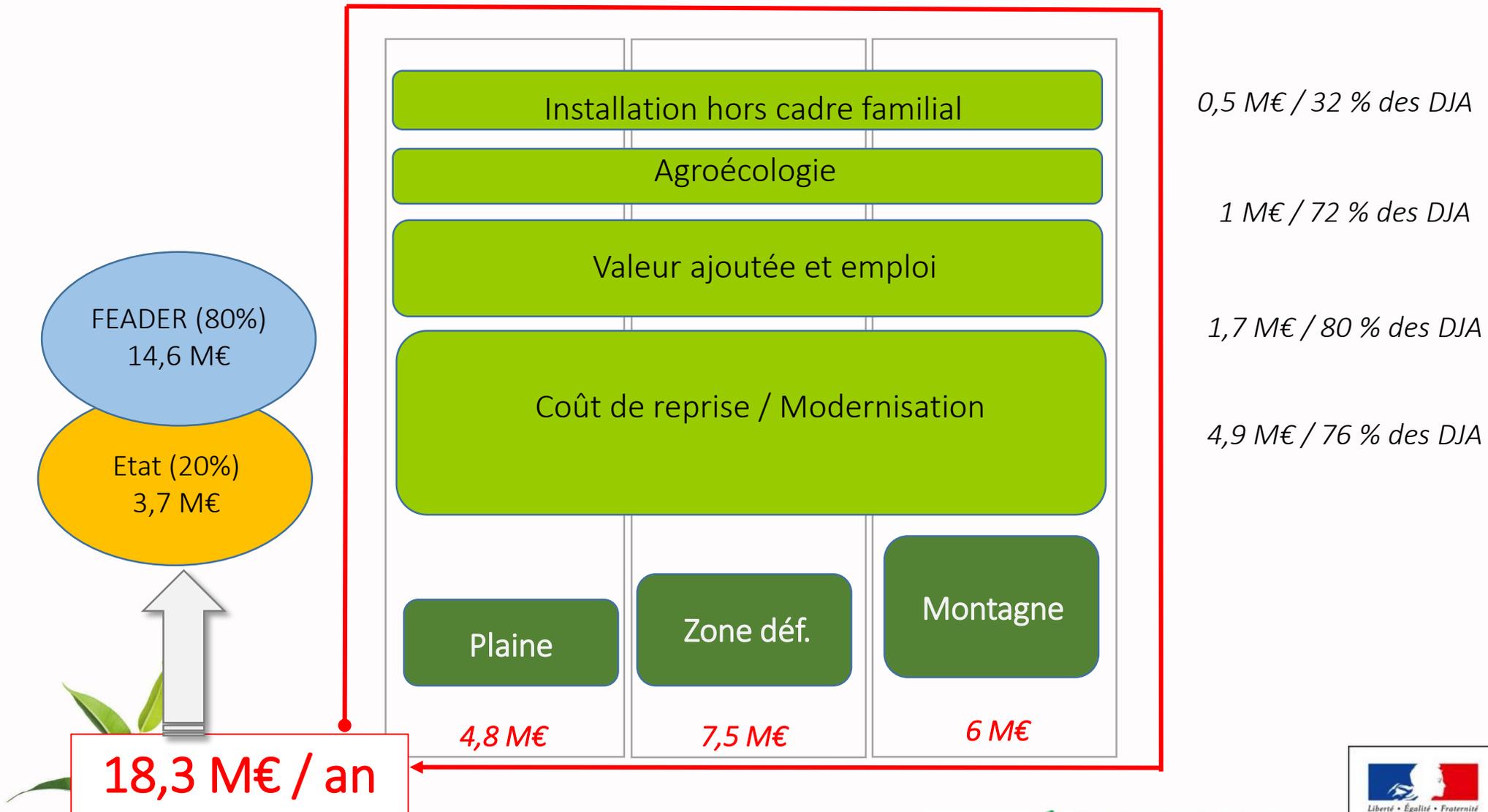




Un carré = 100 000 €

■ Crédits Etat
 ■ Crédits région
 ■ ■ ■ ■ Crédits Europe (FEADER, 1er pilier, FEDER, FSE)
 ■ Autres (Agences, Départements)





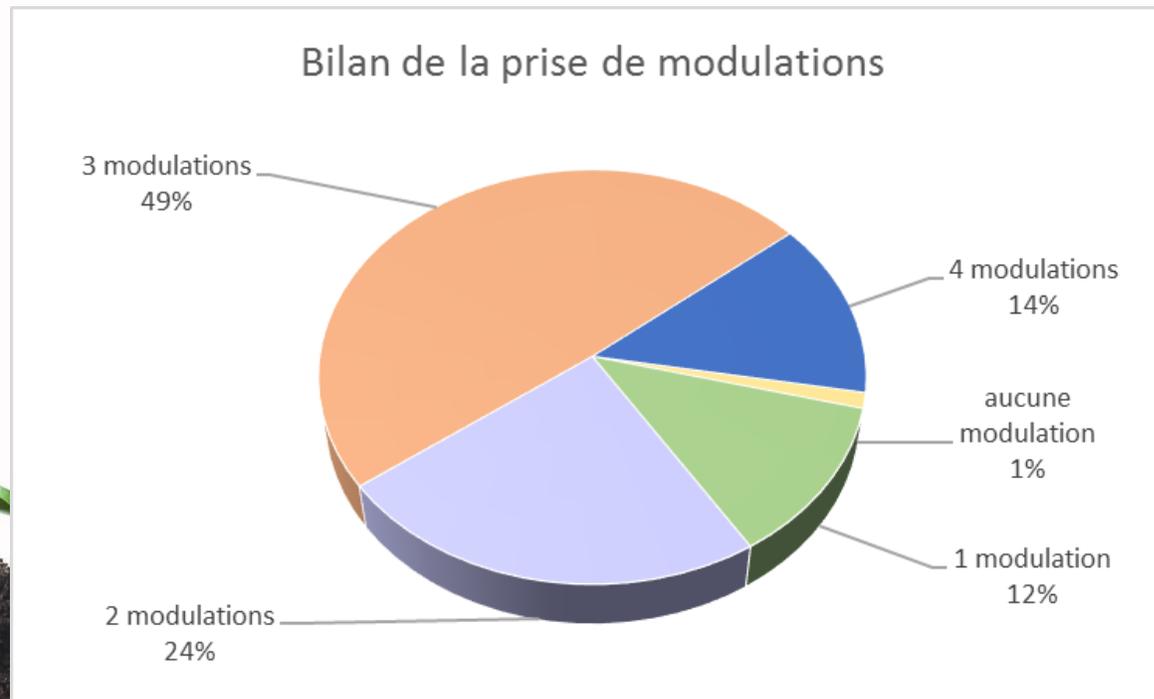


4,8 M€

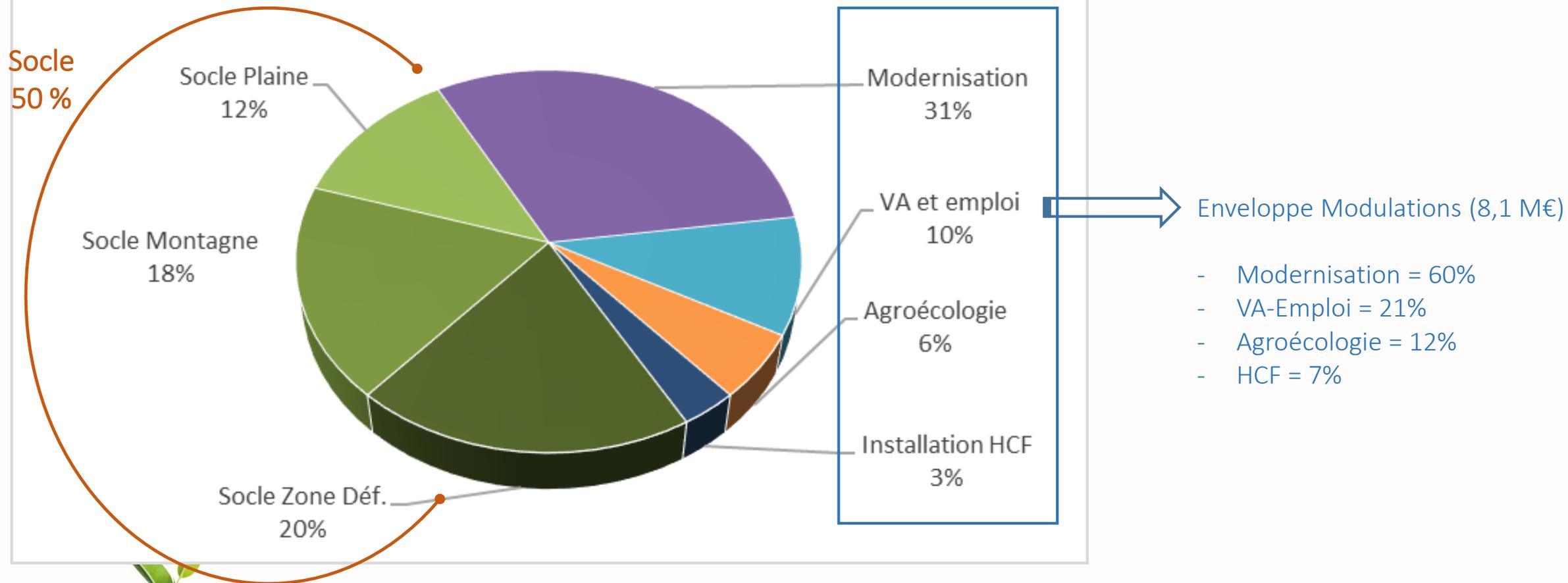
7,5 M€

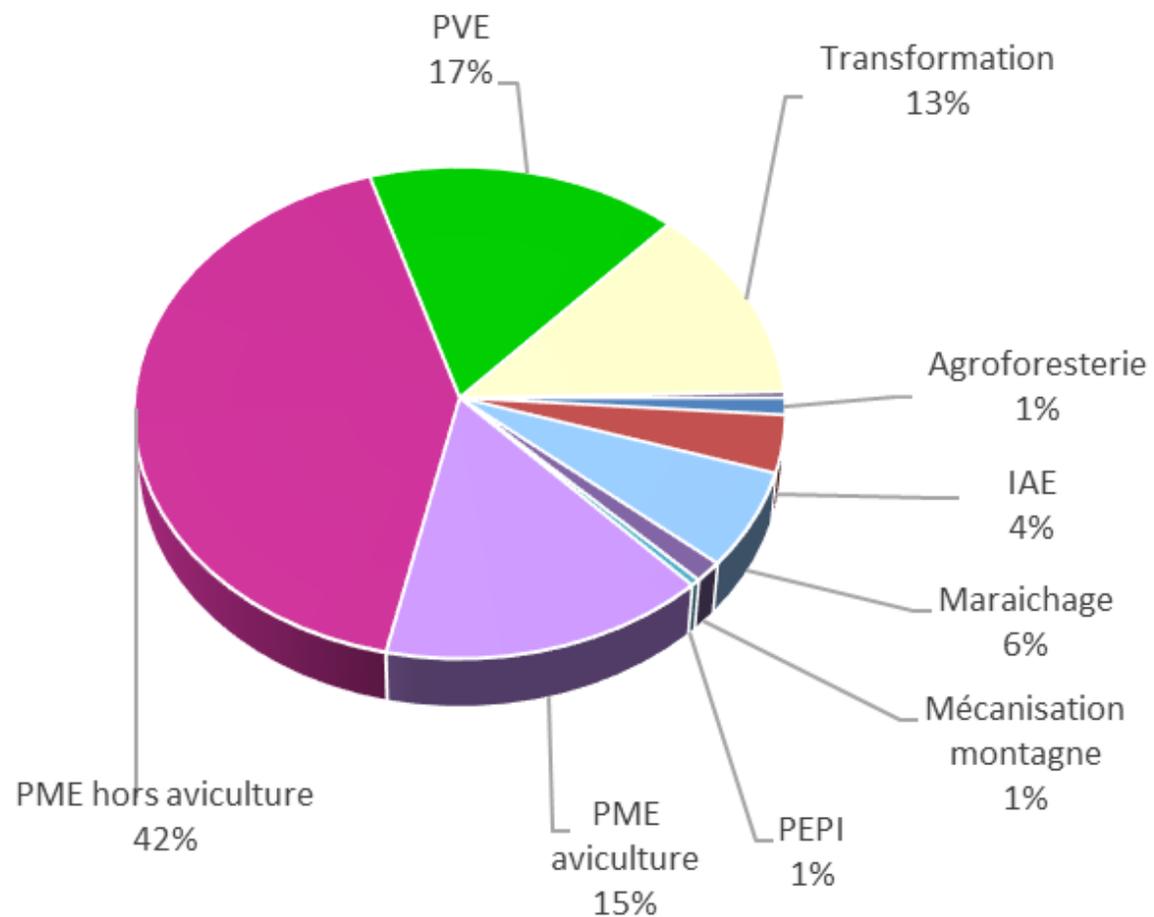
6 M€

Moyenne de DJA avec modulations	23 200 €	27 600 €	43 200 €	29 600 €
Nombre d'installations	218	278	148	645



Répartition de la DJA entre socle et modulations





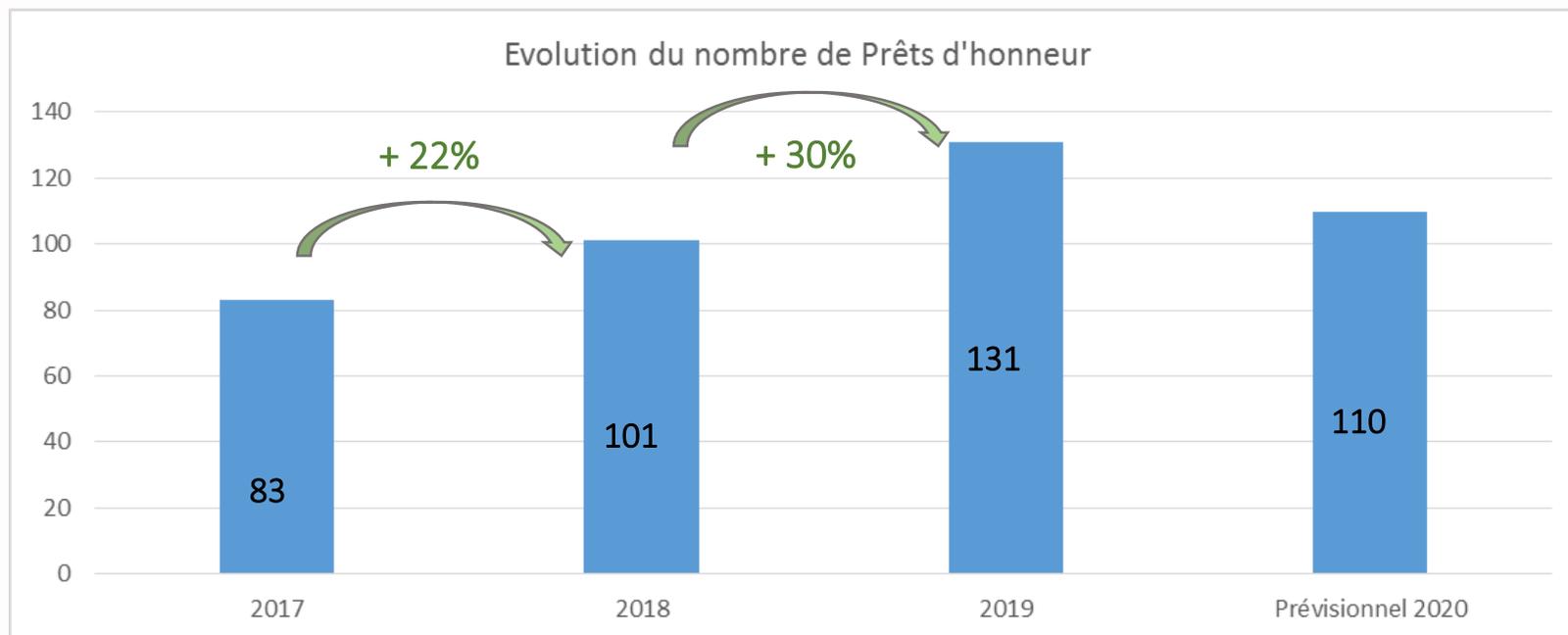
Répartition des dossiers PCAE chez les JA/NI

En 2019, 35% des dossiers PCAE (832) sont JA/NI pour 46% de l'enveloppe.

Investissements portés par des JA/NI sur 8 dispositifs du PCAE.

- Bonification de l'aide de 5% pour PME et Méca montagne.
- Points supplémentaires dans les critères de sélection. Exemples :
 - Maraichage : passage direct en ultra-prioritaire
 - Gel/grêle : 25 points sur 50 pour être ultra-prioritaire
 - Méca : 20 points sur 40 pour être ultra-prioritaire





2019 : 1 projet sur 5 en AB
4 projets sur 10 HCF

Sur 3 ans le montant total de PH accordés : 4,86 M€ générant 42 M€ de prêts bancaires : **RATIO x 9**

Moyenne régionale du PH accordé : 18 300 €



Points de blocage et difficultés sur DJA 2014-2020



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



Retour des différentes discussions et des DDT.

- ➔ Problème de la vérification du HCF au démarrage mais surtout à la fin du PE (en cas achat de + de 50% de foncier). Complexité = non demande de la modulation par certains.
Attention : simplification mais pas au détriment de l'objectif de la modulation et de la qualité du projet.
- ➔ Problème des avenants obligeant de revenir en permanence sur les dossiers (simplification en 2020).
- ➔ Nécessité d'une réglementation stable dans le temps avec une définition claire de qui fait quoi (services instructeur, chambres...).
- ➔ Quel utilité d'un suivi administratif à mi-parcours alors que le besoin pour le JA est un suivi post-installation technico-économique à ce stade de son parcours.
- ➔ Très (trop) nombreux engagements à vérifier à la fin du PE par le jeune (non assimilés) pour le solde. Réduire le risque de non atteinte des objectifs avec une réduction des critères des modulations.



Partie 3 : PAC Post 2020 : quels leviers pour répondre à l'enjeu de renouvellement générationnel



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



Attentes et contraintes pour la Région :

- ➔ Simplification du dispositif et des procédures.
- ➔ Lisibilité du dispositif pour le PP.
- ➔ Réel effet levier de la DJA et des éventuelles modulations.
- ➔ Contrainte sur la future capacité de gestion des dossiers par la Région (transferts de RH).
- ➔ Contraintes éventuelles liées aux enveloppes budgétaires (pas de visibilité à ce stade).
- ➔ Réflexion sur l'inégibilité de certaines productions à la DJA (porcs sur caillebotis, poules en cages, élevage de visons..).
- ➔ Souhait de gérer le dispositif AITA.



A quoi doit servir la dotation jeune agriculteur ? : Rémunération (fond de roulement) du JA pour le démarrage (notamment la première année de mise en production) + sécurisation (assurance) en cas de coup dur lors des 4 années suivantes.

Principes :

- 1- maintien de la DJA comme subvention
- 2- moins de 40 ans
- 3- niveau de formation minimal

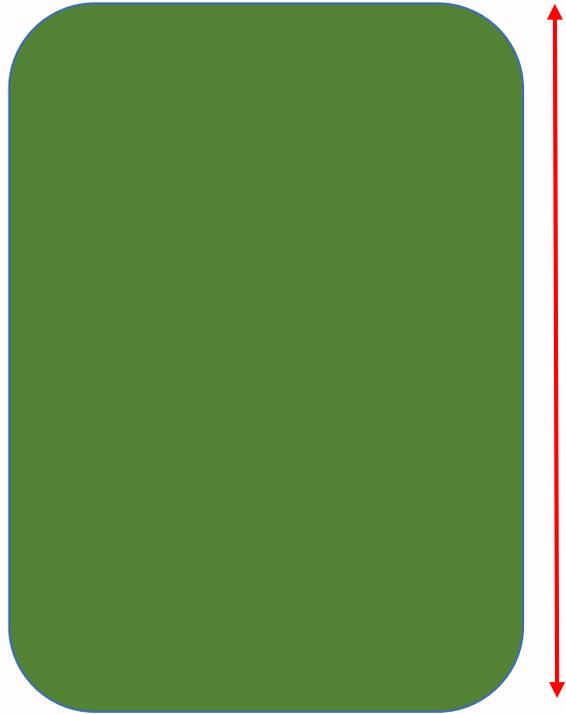
Pistes de réflexion :

- ➔ Un seul montant socle ou plusieurs (2 ou 3) ? Sujet du zonage.
- ➔ Niveau du montant du (ou des) socle de base ? Bascule des crédits vers les modulations ?
- ➔ Maintien de modulations ? Lesquelles ? Combien ? Sont-elles différenciantes ? Leurs objectifs ?
- ➔ Mobilisation d'autres dispositifs répondant aux modulations (CAB, PCAE ...) ?
- ➔ Simplification : mise en place de forfaits, nombre de critères dans les modulations ?
- ➔ Privilégier des modulations bien dotées pour avoir un réel effet levier et éviter le saupoudrage.
- ➔ Quelle forme doit prendre les orientations politiques : contraignantes (critères d'éligibilité à la DJA) et/ou incitatives (modulations) ?

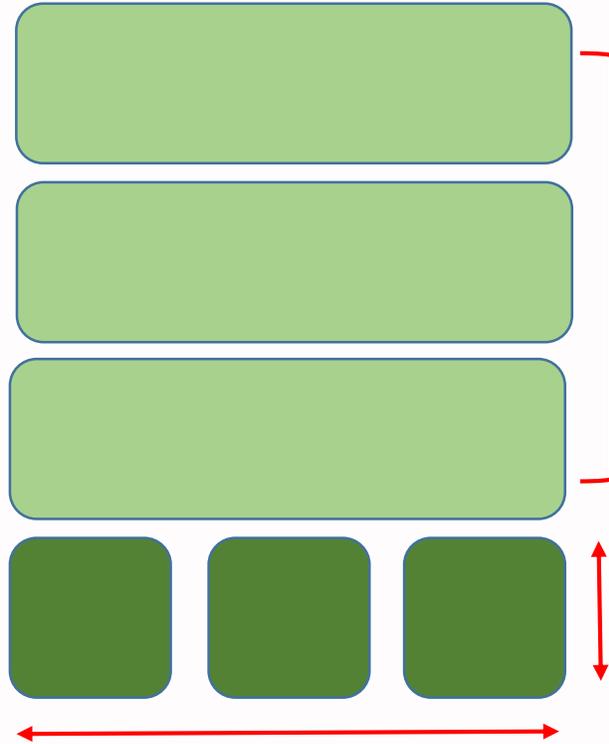
Pistes de réflexion sur les autres points du parcours à l'installation :

- ➔ Augmentation du plafond du PH ?
- ➔ Amélioration de l'accompagnement à l'installation (diagnostic, étude économique pré-installation, suivi post-installation). Spécificité pour les HCF ou les NIMA ?
- ➔ Article 68 « investissements » : IF accès au foncier. Utilisation d'Alter'NA pour l'achat de foncier ?
- ➔ Article 71 « coopération » : aide au cédant pour la transmission ? Accompagnement à l'acquisition de parts sociales dans les CUMA ?

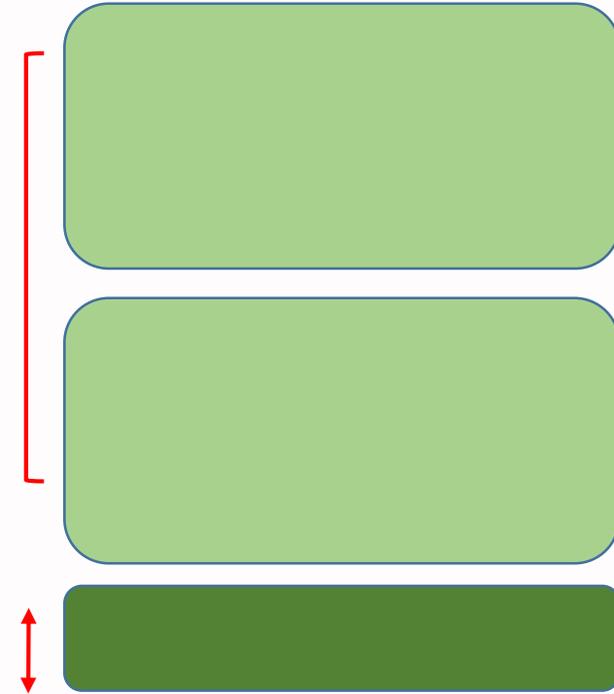




DJA unique sans modulations



DJA socle avec zonage + modulations



DJA socle unique + modulations



PACK INSTALLATION

DJA
(fond de roulement)
unique ou mixte

+

Forfait Investissement

- Hors PCAE (simplification)
- Investissements plus larges que la PCAE
- Basé sur les investissements prévus au PE
- Taux fixe d'aide donc pas d'effet de seuils (lisibilité)
 - Pas d'AAP (fil de l'eau)
- Possibilité d'un taux sup au PCAE
 - Part de CUMA ?

Plafond 100 000 €
(règlement UE)

?

Accompagnement
(technique, économique,
juridique, réglementaire...)

?

Volet foncier

Merci pour votre attention !

Pour plus d'informations : <https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr/actualit%C3%A9s/programmes-europeens-2021-2027.html>

Pour toutes questions sur l'élaboration du PSN en Nouvelle-Aquitaine : pac.post2020@nouvelle-aquitaine.fr

